

Archevêché de Cambrai - mercredi 14 novembre 2018



Dossier de presse

Dimanche 25 Novembre 2018 - Cambrai
Accueil officiel de
Monseigneur Vincent Dollmann

Table des matières

Qui est Mgr Vincent Dollmann ?	p3
Mgr Vincent Dollmann, un accueil en plusieurs étapes	p4
Le 25 mai 2018, il est nommé Archevêque co-adjuteur	p4
Le 10 juin 2018, il est accueilli canoniquement dans le Diocèse	p4
Le 15 août 2018, il devient Archevêque de fait	p5
Le 25 Novembre 2018, il sera accueilli officiellement en tant qu'Archevêque de Cambrai	p5
25 Novembre, son accueil officiel	p6
Annexes : Le diocèse de Cambrai	p7
Contacts	p11

Qui est Mgr Vincent Dollmann ?

Biographie

Etat civil

Mgr Vincent Dollmann est né le 19 août 1964 à Mulhouse (Haut-Rhin).

Il est le fils de Gilbert Dollmann, exploitant agricole, et de Mme, née Colette Pflimlin.

Vincent Dollmann passe son enfance à Koetzingue (Haut-Rhin).

Formation et parcours

Il suit l'ensemble de sa formation en vue de la prêtrise au Grand Séminaire de Strasbourg et à la faculté de théologie catholique de Strasbourg. À l'issue de son premier cycle de formation, il passe deux ans à l'île Maurice avec les pères spiritains. De retour en France, il poursuit ses études avec le cycle de théologie et il obtient un DEA en théologie.

Il est ordonné prêtre le 24 juin 1990 pour le diocèse de Strasbourg. Il célèbre sa première messe le 1^{er} juillet à l'église Saint-Léger de Koetzingue, dans laquelle il a été baptisé.

En 1995-1996, il reprend des études à l'Institut de formation des éducateurs du clergé (IFEC) de Paris.

Ministères comme prêtre

- Aumônier du « Séminaire des jeunes » de Walbourg (Bas-Rhin) (1990 - 1996)
- Formation auprès de l'Institut de formation d'éducateurs du clergé de Paris (1995 - 1996)
- Directeur spirituel au grand séminaire de Strasbourg ; prédicateur et confesseur à la cathédrale de Strasbourg ; membre du bureau diocésain pour l'éducation catholique et du bureau diocésain des vocations (1996 - 2009)
- Curé de la paroisse Sainte-Madeleine de Strasbourg et vice-recteur du séminaire (2006 - 2009)
- Au service de la Congrégation pour l'éducation catholique et du séminaire pontifical français de Rome (2009 - 2012)

Evêque

Le 25 juillet 2012, le pape Benoît XVI nomme le père Vincent Dollmann, évêque auxiliaire de Strasbourg auprès de Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque, et de Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire. Il est consacré le 2 septembre 2012.

Lors de son ordination épiscopale, Mgr Dollmann a choisi comme devise épiscopale une citation de la deuxième lettre de Saint Paul aux Corinthiens : « La charité du Christ nous presse. » (2Co 5,14a)

Le 25 mai 2018, le pape François le nomme Archevêque coadjuteur du diocèse de Cambrai, auprès de Mgr François Garnier. Il devient Archevêque de fait le 15 Août 2018.

Mgr Vincent Dollmann, un accueil en plusieurs étapes

1- Le 25 mai 2018, il est nommé Archevêque co-adjuteur¹

En décembre 2017, Mgr Garnier demandait au Saint Père, par l'intermédiaire du Nonce Apostolique, de lui donner un archevêque coadjuteur. Il souhaite une transition en douceur et écrit « *je serai heureux d'accueillir mon successeur et de tout faire pour qu'il s'attache vite au diocèse et en prenne la responsabilité. Je lui souhaite à l'avance d'y être aussi heureux que moi !* »

C'est donc presque 6 mois plus tard, le **vendredi 25 mai 2018**, que son souhait est exaucé avec la nomination de Mgr Dollmann comme archevêque coadjuteur de Cambrai.

Monseigneur Dollmann a accepté sans hésitation cette nouvelle mission, et dit en souriant avoir malgré tout eu besoin de se renseigner sur le terme coadjuteur.

Les deux hommes s'appellent et font connaissance, une belle complicité se crée. Et les choses se mettent doucement en place, afin que deux semaines plus tard, Mgr Dollmann puisse être accueilli dans le diocèse.

2- Le 10 juin 2018, il est accueilli canoniquement dans le Diocèse

Le **jeudi 7 juin 2018**, Mgr Dollmann découvrait son nouveau diocèse et foulait pour la première fois la terre de son nouvel évêché. Il commençait d'ailleurs sa visite par la cathédrale de Cambrai avant même de rejoindre l'évêché.

Le **vendredi 8 juin** il tenait sa première conférence de presse conjointe avec Mgr Garnier, avant de prendre la route pour rencontrer les doyens du diocèse.

Et le **dimanche 10 juin 2018**, à la Maison du Diocèse de Raismes, c'était l'accueil canonique avec la présentation des lettres apostoliques de nomination au collège des consultants et la rencontre avec les prêtres, les diacres, les séminaristes, les communautés religieuses, les permanents et les responsables des services et mouvements diocésains.

« Un accueil à l'image des gens du nord » comme nous le titrions il y a déjà 5 mois : une célébration eucharistique à deux voix (Mgr Garnier et Mgr Dollmann) suivie d'un repas et d'une cérémonie toute en bonhomie pour permettre à notre nouvel évêque de découvrir sa nouvelle région et ses futurs collaborateurs.

¹ L'évêque coadjuteur est nommé aux côtés de l'évêque diocésain avec droit immédiat de succession. Lorsque survient la démission ou le décès de l'évêque titulaire, le coadjuteur prend immédiatement sa place sur le siège de l'évêque.

3- Le 15 août 2018, il devient Archevêque de fait

Reparti dans son Alsace natale, Mgr Dollmann est revenu dans le diocèse au début du mois d’Août.

Il se préparait à concélébrer **la fête de l’Assomption** à Cambrai avec Mgr Garnier ; celui-ci trop souffrant, l’a informé la veille qu’il resterait au repos dans sa famille. Dans la nuit, Mgr Garnier a rejoint le Père et Mgr Dollmann est devenu de fait archevêque de Cambrai.

Mgr Garnier étant décédé dans la nuit, Mgr Vincent Dollmann préside seul la messe de l’Assomption à Cambrai et devient de fait, archevêque de Cambrai.

4- Le 25 Novembre 2018, il sera accueilli officiellement en tant qu’Archevêque de Cambrai

Depuis le 15 août, Mgr Dollmann a eu l’occasion de célébrer aux quatre coins du diocèse : le pèlerinage du Saint-Cordon à Valenciennes, une ordination diaconale à Orchies, la route mariale dans le Pays de Mormal, les 450 ans du collège des Grands Anglais à Douai, le centenaire de la mort de Josef Engling à Cambrai, la Saint Hubert à l’Abbaye de Vaucelles, en plus des visites des doyennés.

Afin de permettre au plus grand nombre de faire la connaissance de notre nouveau pasteur, la date du **25 novembre**, fixée initialement pour le passage de relais entre Mgr Garnier et Mgr Dollmann, a été conservée pour célébrer l’accueil officiel de Mgr Dollmann.

25 Novembre, son accueil officiel

L'accueil d'un nouvel évêque est un événement majeur pour un diocèse et il est important de permettre aux diocésains de le célébrer.

Accueilli canoniquement le dimanche 10 juin comme archevêque coadjuteur, une célébration d'accueil officiel comme archevêque titulaire manquait. Ce sera le dimanche **25 novembre, date choisie avec Mgr Garnier**, pour le passage de relais, et conservée par Mgr Dollmann.

Cette messe pontificale² marquera symboliquement le début de l'Episcopat de Mgr Dollmann à Cambrai. Après un temps de prière et de recueillement dans sa cathédrale, le lieu du Palais des Grottes a été choisi pour permettre au plus grand nombre de participer à la célébration.

En pratique :

<ul style="list-style-type: none">• 14h – Cathédrale de Cambrai Temps de prière et de recueillement auprès de l'icône Notre-Dame de Grâce et de la crypte des évêques <i>Mgr Dollmann et ceux qui le souhaitent</i> (Retransmis en direct aux palais des Grottes)• 15h – Palais des Grottes de Cambrai Messe pontificale présidée par Mgr Dollmann <i>ouverte à tous</i> (Retransmission en direct sur Cathocambrai.com)

Les personnalités qui seront présentes

Mgr Vincent Dollmann présidera au côté des évêques de la province de Lille :

- Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Lille
- Mgr Antoine Hérouard, évêque auxiliaire de Lille
- Mgr Gérard Coliche, évêque auxiliaire émérite de Lille
- Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras

Entouré de ses pairs :

- Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg
- Mgr Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches
- Père Olivier Frohlich, vicaire général de Tournai, représentant Mgr Guy Harpigny, évêque de Tournai

Et en présence de :

- Mgr Luigi Ventura, nonce apostolique à Paris
- Mgr Andrea Ferrante, deuxième conseiller de nonciature
- Père Emmanuel Coquet, secrétaire général de la Conférence des Evêques de France

² Quand l'évêque préside on dit que la messe est « pontificale », c'est-à-dire présidée par le pontife

Le Diocèse de Cambrai

Historique rapide

Les limites du diocèse ont changé plusieurs fois au cours de sa longue histoire. Elles sont d'abord calquées, selon l'usage, sur une cité romaine, celle des Nerviens, dont le chef-lieu est d'abord Bavay, avant de devenir au Ve siècle la ville même de Cambrai.

Cet immense diocèse, étiré du Sud au Nord, **s'étend jusqu'à Bruxelles et Anvers**. A l'Ouest, sa limite est formée par le cours de l'Escaut, ce qui attribue au diocèse de Cambrai certaines fractions de villes à cheval sur le fleuve (comme Valenciennes, Mortagne et Tournai). A l'Est, on trouve le diocèse de Liège, approximativement à la hauteur de Louvain, Nivelles, Thuin, Chimay. Cette situation dure jusqu'en 1559.

En 1559, pour des raisons à la fois religieuses et politiques, les circonscriptions ecclésiastiques des Pays-Bas sont profondément remaniées. Le diocèse de Cambrai y perd toute la partie septentrionale de son territoire (au Nord de Hal et de Lessines) ; mais son titulaire y gagne le titre d'**archevêque d'une nouvelle province ecclésiastique** qui comprend alors - outre Cambrai - Arras, Namur, St-Omer et Tournai.

Nouveau changement en 1790 avec la Constitution civile du clergé qui attribue au diocèse de Cambrai les **limites du département du Nord**, nouvellement créé.

Pour un historique plus complet : <https://www.cathocambrai.com/histoire-diocese-cambrai>

Limites territoriales

Les aléas de l'histoire ont influé sur les limites territoriales du diocèse. Les limites actuelles du diocèse de Cambrai ont été fixées le **25 octobre 1913**, avec la création du nouveau diocèse de Lille qui comporte les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque.

Les limites du diocèse correspondent aux arrondissements de **Cambrai, Douai, Valenciennes et Avesnes-sur-Helpe**.

Ce territoire compte environ **un million d'habitants**.

Région apostolique

Le diocèse de Cambrai fait partie de la **Province Apostolique de Lille** avec le diocèse de Lille et le diocèse d'Arras. On désigne parfois la province sous le terme LAC (Lille - Arras - Cambrai)

L'archidiocèse de Cambrai est demeuré « métropole » pour les diocèses de Lille et d'Arras jusqu'au 29 mars 2008, date à laquelle l'archidiocèse de Lille est devenu métropolitain de Cambrai et Arras.

Les évêques

Le premier évêque du diocèse fut **Saint Vaast** vers 540, le quatrième, **Saint Géry** (580-627).

François de Salignac de la Mothe-Fénelon (1695 -1715) est le premier archevêque dépendant du royaume de France après la prise de Cambrai par Louis XIV.

Mgr François Garnier succède à **Mgr Jacques Delaporte** (1980-1999) mort à Jérusalem le 21 novembre 1999.

Mgr François Garnier, nommé en 2000, est installé le 28 janvier 2001. Dans son [édito pour Noël 2017](#), il annonce avoir demandé au Pape François la nomination d'un évêque coadjuteur. Quelques jours après, il apprend sa maladie dont il informera les diocésains début janvier.

En juin 2018, un archevêque coadjuteur **Mgr Vincent Dollmann** est nommé pour lui succéder. Il est devenu archevêque de fait, le 15 août 2018, suite au décès de Mgr Garnier.

Prêtres et diacres

Selon les chiffres donnés par l'annuaire diocésain 2018, le diocèse comprend **140 prêtres** et **45 diacres permanents**

Doyennés - paroisses

En 2006, le diocèse a réduit le nombre de ses **paroisses** de 334 à **51**. (Voir carte p.9)
Chaque paroisse regroupe plusieurs clochers et fait partie d'un des **12 doyennés** :

- Avesnois (5 paroisses)
- Cambrai (2 paroisses)
- Cateau-Cambrésis (6 paroisses)
- Denaisis (4 paroisses)
- Douai (4 paroisses)
- Escaut et Sensée (5 paroisses)
- Marches du Hainaut (3 paroisses)
- Ostrevant (3 paroisses)
- Pays de Mormal (3 paroisses)
- Pevele-Scarpe (5 paroisses)
- Val de Sambre (5 paroisses)
- Valenciennes (6 paroisses)

Sainte patronne : Notre-Dame de Grâce

La sainte patronne du diocèse est **Notre-Dame de Grâce**, à laquelle la cathédrale de Cambrai est dédiée.

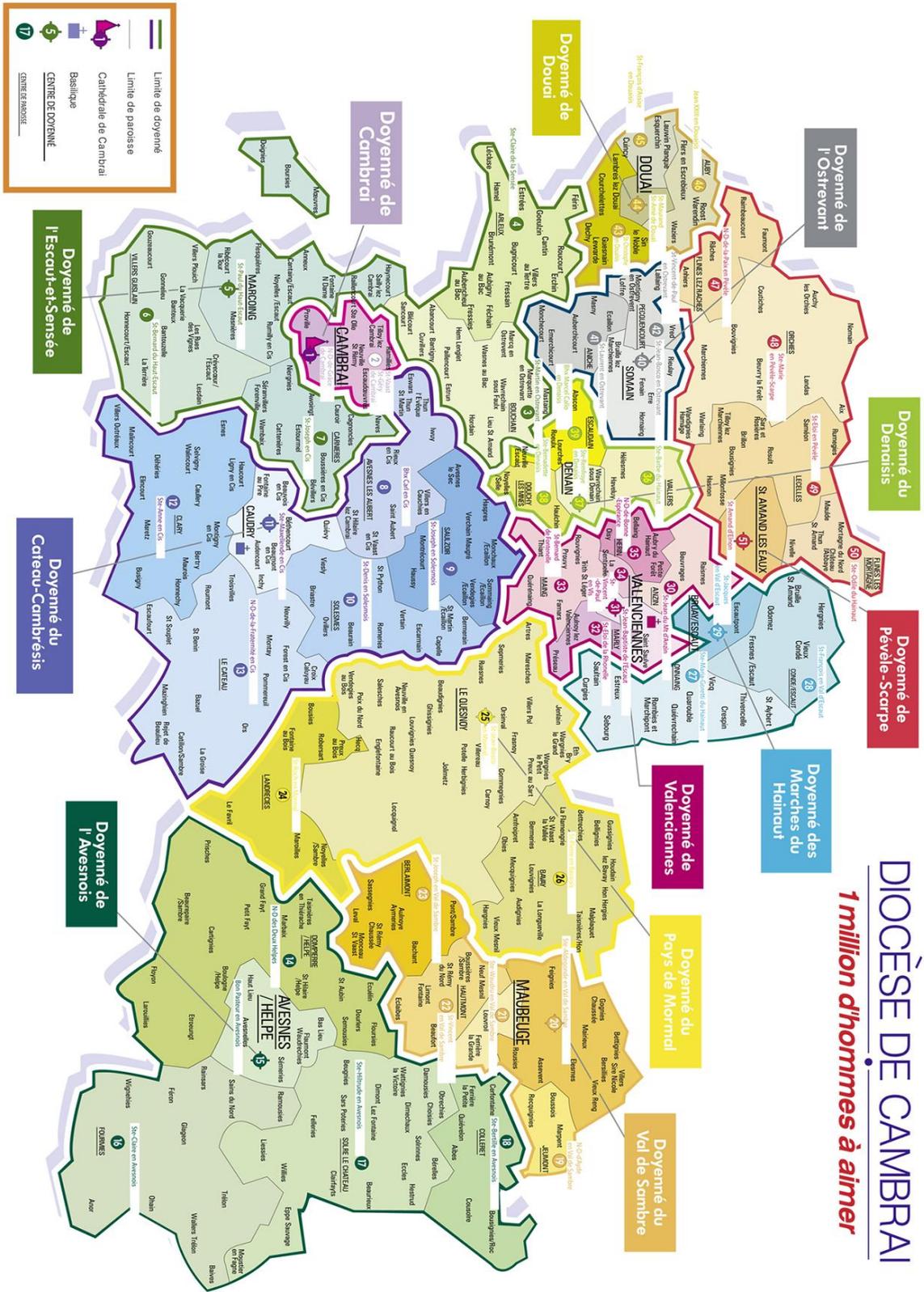
Depuis **1450**, la cathédrale de Cambrai est dépositrice de la célèbre **icône Notre-Dame de Grâce**.

Le cardinal de Brogny, Jean Allarmet, un des juristes les plus compétents de son siècle, vice-chancelier de l'Eglise catholique, était légat du pape et président du Concile de Constance (1414-1418). Par ces différentes charges, il entre en relation avec certains patriarches grecs et les chrétientés d'Orient. Il reçut vraisemblablement l'icône par ce canal.

Il donna l'icône en legs au chanoine titulaire de la cathédrale de Cambrai, **Fursy du Bruille**. Le chanoine la rapporta de Rome en 1440 et, à sa mort en 1450, il en fit don à la cathédrale de Cambrai.

Pour plus d'informations : <https://www.cathocambrai.com/notre-dame-grace>





DIOCÈSE DE CAMBRAI

1 million d'hommes à aimer

Contacts

Secrétariat de Mgr Vincent Dollmann, Archevêque

Mme Amélia Cafede

Téléphone : 03 27 81 98 43

E-mail : secretariat.monseigneur@nordnet.fr

Service communication :

Père Marc Beaumont

Téléphone : 06 81 49 82 00

E-mail : communication@cathocambrai.com

Mme Guisnet Euphémie

Téléphone : 07 57 17 88 96

E-mail : service-communication@cathocambrai.com

Adresse postale :

Archevêché de Cambrai
11 rue du Grand séminaire
CS 80149
59403 CAMBRAI CEDEX

Site : <https://www.cathocambrai.com/>

Facebook : [Diocèse de Cambrai](#)

Twitter : [@Diocesecambrai](#)